

Les Mémoires de M. Goron : Les faux-monnayeurs et l'anarchie

Marie-François Goron

1897

Les manifestations des anarchistes ont été multiples : je voudrais noter les principales. C'est ainsi qu'un moment il fut de mode parmi eux de casser les vitres des grands magasins. En 1893, au temps de Vaillant, un typographe lança un pavé dans la glace d'un magasin de l'avenue de l'Opéra. On le condamna à six mois de prison.

Huit jours après, un de ses amis intimes, qui éprouvait sans doute le désir d'aller le retrouver à Mazas, lançait une brique dans une immense glace d'un magasin de bijouterie, boulevard Poissonnière. Cette glace, qui ne valait pas moins de 1,000 francs, fut brisée en mille morceaux ; la foule s'amassa, des agents accoururent, et arrêtaient le vandale.

Alors, l'anarchiste, élevant la voix, s'écria avec emphase :

— Il y a longtemps que j'en ai assez de voir tous ces magasins pleins d'objets inutiles, tandis que je crève la faim !

L'homme croyait avoir ainsi expliqué « son acte » et avoir donné au peuple un grand exemple. La foule le hua, et je crois qu'il fut condamné à une année de prison.

À ce propos, je me souviens d'une aventure assez typique qui m'arriva peu de temps après mon départ de la Sûreté, alors que j'étais commissaire de police au quartier Gaillon. On m'amena, un matin, un jeune homme qui avait lancé une grosse pierre dans la glace d'un magasin de l'avenue de l'Opéra, et qui avait crié avec un enthousiasme fanatique :

Vive l'anarchie !

C'était un jeune homme ayant reçu une excellente instruction, et dont je connaissais la famille sans qu'il s'en doutât.

— Pourquoi, diantre, êtes-vous anarchiste ? lui demandai-je.

— Parce que j'ai faim, me répondit-il brutalement.

Alors je donnai l'ordre à mon garçon de bureau d'aller chercher un déjeuner chez le mastroquet le plus voisin.

L'homme était stupéfait.

— Vous avez donc du cœur ? s'écria-t-il. Il est donc possible que les policiers aient du cœur ?

Puis, tout à coup, malgré les efforts qu'il fit pour les retenir, des larmes jaillirent de ses yeux, et il se mit à pleurer abondamment.

La haine de ce malheureux pour la société s'adoucit. Il était sauvé peut-être !

Je dois dire que la stupéfaction du personnel du commissariat était aussi grande que celle de l'anarchiste. Il s'y mêlait même une certaine irritation, car, dans les batailles sociales, ce sont toujours les simples soldats qui sont les plus féroces.

— Y pensez-vous, monsieur le commissaire, me dit même le plus audacieux, offrir à déjeuner à un anarchiste ! Pourquoi ne pas simplement lui donner un morceau de pain sec ?

— Pourquoi marchander, répondis-je, puisqu'il a faim ?

J'estime, en effet, que là est le devoir, et qu'avant de savoir si un homme qui a faim est un grand criminel, on doit avant tout lui donner à manger et largement !

Les anarchistes s'arrêtèrent dans cet ordre de manifestations, quand ils virent que le populaire les huait et qu'ils ne soulevaient l'indignation publique que contre eux-mêmes et leurs doctrines.

La véritable raison même pour laquelle les attentats à la dynamite ont cessé, — des anarchistes l'ont confessé — c'est que les dynamiteurs se sont aperçus que c'était un fâcheux moyen de propagande, et qu'au lieu d'attirer à leurs idées les travailleurs, ils les en éloignaient chaque jour un peu plus.

En revanche, il est un moyen de propagande auquel certains n'ont point renoncé : c'est ce que les doctrinaires du vol appellent : « la reprise individuelle ».

Mais cette « reprise individuelle » a pris toutes les formes, depuis le cambriolage jusqu'à la fabrication de la fausse monnaie.

C'est un côté tout à fait particulier de l'anarchie, et il ne manque pas d'intérêt, car depuis que j'ai quitté la police, j'ai lu dans les journaux qu'on croyait que des anarchistes avaient installé en Espagne ou en Amérique une fabrique de faux billets de banque.

J'ai été amené à m'occuper d'une bande de faux-monnayeurs anarchistes dans les circonstances suivantes :

On avait arrêté, à Bar-sur-Seine, un individu qui, en quelques jours, avait trouvé le moyen de mettre en circulation un certain nombre de pièces fausses de cinq et de deux francs : on en avait trouvé sur lui des rouleaux, ainsi qu'un guide pratique du doreur et de l'argenteur qui semblait tout à fait à l'usage des faux-monnayeurs.

Il avait prétendu se nommer Lebas, mais il avait en sa possession des papiers établissant que son vrai nom était Placide Catineau.

On l'avait vu à Bar-sur-Seine avec deux individus qui furent recherchés et arrêtés à la gare de Troyes. Ils avaient dans leurs poches des couteaux-poignards et des revolvers et résistèrent désespérément aux gendarmes.

On trouva sur eux une quantité considérable de pièces fausses, des papiers aux noms de Massoubre et Briens, bien qu'ils eussent, comme leur complice Catineau, dissimulé leur état civil ; enfin, des lettres d'un nommé Mauduit, datées de Paris, et établissant, clair comme le jour, que ce dernier était leur associé, tout au moins dans l'émission de la fausse monnaie, car on n'avait point encore trace de la fabrique des fausses pièces.

Je fus chargé de retrouver Mauduit dans Paris. Ce n'était pas extrêmement facile, car il avait disparu successivement des différents domiciles qu'il avait occupés, et il n'avait éprouvé le besoin de donner de ses nouvelles à aucun de ceux qui le connaissaient.

Enfin, après bien des recherches, des agents m'apportèrent le nom d'une personne qui devait avoir conservé avec Mauduit des relations d'étroite amitié et probablement le voir encore.

Une filature fut organisée ; elle n'était point facile. La personne dont il s'agit, qui savait que Mauduit était recherché par la police, prenait les plus minutieuses précautions, et, plusieurs fois de suite, on perdit sa trace.

Enfin, un soir, un agent parvint à la suivre jusqu'à une petite maison isolée de Billancourt, où elle vint frapper vers huit heures du soir.

Une fenêtre s'ouvrit, et les agents virent apparaître un jeune homme portant une grande barbe noire, qu'ils crurent reconnaître pour Mauduit, d'après les renseignements qui leur avaient été donnés.

Je savais que l'homme que je recherchais, sculpteur sur bois, d'une grande habileté professionnelle, avait dû quitter son métier, à la suite d'une maladie longue et dange-reuse ; je savais, en outre, qu'il souffrait toujours de cette maladie. Je réfléchis que celui-là, sans doute, était encore un de ces malheureux qui ne tiennent pas beaucoup à la vie qui les fuit, et qu'il était fort possible qu'il se tuât au moment où on lui mettrait la main au collet.

Je pris donc la résolution de procéder moi-même à son arrestation.

Un matin, de très bonne heure, j'arrivai à Billancourt, accompagné d'un agent et de mon secrétaire Herbain.

La porte était ouverte ; j'entrai avec mes hommes dans une sorte de cuisine, où un fourneau, dit fourneau économique, était déjà rouge...

Au même instant, un homme en blouse, portant une grande barbe noire, et dont le visage avait une expression malade qui me frappa, descendait le petit escalier en bois donnant sur la cuisine.

— M. Bersier ? demandai-je.

C'était le faux nom sous lequel Mauduit habitait à Billancourt.

— C'est moi... fit-il interloqué.

— Je suis M. Goron, chef de la Sûreté, et je vous arrête.

Je n'écoutai même pas le juron étouffé que l'homme laissa échapper.

J'étais intrigué par ce fourneau, allumé de si bonne heure, sans que rien y semblât cuire. Brusquement, j'ouvris la porte du four, me brûlant légèrement les doigts, et j'aperçus, cuisant, un certain nombre de moules en plâtre, destinés à la fabrication des fausses pièces.

Avec la passion du chasseur qui a mis la main sur une proie inespérée, j'examinais joyeusement ma trouvaille, quand, tout à coup, le bruit d'une lutte et un cri étouffé me firent retourner malgré moi.

— Chef, s'écria Herbain, tout pâle, et tenant à la main un revolver qu'il venait d'arracher à Mauduit, le gredin a voulu vous tuer !

— Non, monsieur, répondit le faux-monnayeur qui n'avait pas perdu son sang-froid. Si j'ai tiré un revolver de ma poche, c'était pour me suicider !

Ce qui était certain, c'est qu'au moment où je me penchais pour examiner les moules, l'homme brusquement avait saisi son arme, et qu'Herbain, prompt comme l'éclair, lui avait relevé le bras.

Le coup n'était même pas parti. Je préférerai adopter la version du faux-monnayeur, et consignai simplement, dans mon rapport, la tentative de suicide de Mauduit.

Au procès, il ne fut pas question d'autre chose.

Je l'ai, du reste, déjà dit, tant que je suis resté à la Sûreté, j'ai toujours eu soin d'oublier les menaces ou les injures des inculpés, trouvant qu'il était inhumain d'aggraver le cas de pauvres diables qui, presque toujours, avaient en perspective un nombre respectable d'années de prison ou même de bagne.

D'ailleurs, après tout, pourquoi Mauduit n'aurait-il pas dit la vérité ? Le pauvre diable avait assez de raisons pour vouloir mourir !

Il se tira de cette affaire avec cinq ans de réclusion : si je l'eusse accusé d'avoir voulu me tuer, il est probable qu'il eût été condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme ses complices Catineau et Briens... et cela n'avait grand intérêt, ni pour la société ni pour moi.

Le procès, qui se jugea à Troyes, fut assez intéressant par les affirmations anarchistes des accusés et par une histoire d'évasion.

Catineau surtout proclama pour les hommes le droit de se procurer à tout prix les jouissances qu'ils ne possèdent pas et qu'ils désirent.

— C'est pour cela, avait-il dit dans l'instruction, que mes camarades et moi avons fait de la fausse monnaie.

C'était encore le temps où on laissait les anarchistes piquer leur petit laïus devant la cour d'assises. Catineau lut un papier horriblement long et plein de divagations, qui ne réussit qu'à faire bâiller les assistants...

Briens, qui jouait les comiques, eut des mots anarchistes amusants.

— On va nous condamner, dit-il, pour avoir fait de la fausse monnaie. Si on nous nourrit à ne rien faire, nous n'aurions pas besoin de nous livrer à une telle industrie !

Puis, encore :

— Nous sommes des victimes, cré nom d'un chien ! C'est toujours le même système, ici-bas ! Il y en a qui mangent tout le temps, et d'autres qui n'ont rien à boulotter !

L'affaire de fausse monnaie fut assez rapidement débrouillée ; quant à celle de la tentative d'évasion, elle fut véritablement épique !

Dans les prisons de province, à l'exception des grandes villes comme Lyon, Marseille, Lille, etc., etc., tout se passe un peu en famille. L'on dirait même que beaucoup de vieilles maisons d'arrêt ont été construites tout exprès pour favoriser l'évasion des prisonniers.

À la prison de Troyes, on pouvait comploter une évasion tout à son aise, sans que les gardiens s'en aperçussent. Catineau, Massoubre et Briens s'ennuyaient vers la fin de l'automne, d'autant plus que leur camarade Mauduit n'était point encore arrivé et s'ennuyait, lui, à Mazas.

Il est vrai que pour remplacer Mauduit ils avaient trouvé dans la prison un véritable copain, un nommé Soudant, condamné à huit années de travaux forcés pour vol qualifié, qui, lui, aussi, avait le plus grand désir de jouer la fille de l'air !

Le petit plan d'évasion fut combiné avec un soin extrême. Massoubre, qui était ouvrier serrurier, fabriqua des fausses clefs, destinées à ouvrir les portes intérieures de la prison, et des crochets pour escalader le mur extérieur. Les autres accusés confectionnèrent des cordes.

Mais tout ce matériel classique des évasions de théâtre ne suffisait pas ; en y réfléchissant, ils comprirent qu'après tout, ce qui valait le mieux, c'était non d'escalader les murs, mais de se procurer la clef de la porte extérieure.

Ils décidèrent alors de s'évader la nuit où un gardien qui était en même temps concierge de la prison ferait sa ronde, espérant, après l'avoir bâillonné et garrotté, trouver dans son trousseau la clef nécessaire.

Enfin, un soir, vers dix heures et demie, le gardien attendu apparut dans le quartier des prévenus. Il se disposait à fermer la porte de leur couloir, quand les quatre prisonniers s'élancèrent brusquement sur lui. Catineau lui jeta un drap sur la figure et le bâillonna, pendant que les autres le maintenaient à terre.

Seulement, ce gardien était très vigoureux ; il se débattit énergiquement ; il réussit à déplacer le bâillon et à crier. Catineau voulut alors lui mettre la main dans la bouche, mais, quoique à moitié étouffé, le brave gardien fit un effort désespéré et parvint à se dégager.

Alors, les quatre conspirateurs, terrifiés, prirent la fuite.

Catineau et Briens regagnèrent leur dortoir, Soudant grimpa sur le toit de la prison, et Massoubre se suspendit aux fils télégraphiques qui passent au-dessus. Il s'y trouva pris comme dans une toile d'araignée, si bien que lorsque le gardien-chef, réveillé par les cris du concierge, arriva, un revolver à la main, il ne put s'en dégager, et répondit :

— Tirez si vous voulez, je ne puis descendre !

Le gardien-chef tira six coups de revolver sur Massoubre sans l'atteindre, et celui-ci répondit chaque fois par le cri de : « Vive l'anarchie ! »

Enfin, les autres gardiens et les soldats du poste arrivèrent avec des échelles, et l'on retira le prisonnier de sa désagréable situation.

Quand on en vint, au procès, à cette évasion, Briens eut encore le mot de la situation :

— Monsieur le président, dit-il, quand vous enfermez les animaux, ils font tout leur possible pour recouvrer leur liberté ! Et nous, on va nous punir pour avoir voulu nous sauver ! On devrait plutôt nous récompenser, et nous ouvrir toutes grandes les portes !

En relisant les notes de cette affaire si curieuse, je me souviens que j'ai connu d'autres villes de province où les prisons étaient bien plus mal gardées encore que celle de Troyes. Il me revient à la mémoire une aventure tout à fait amusante survenue à la maison d'arrêt d'une ville de l'Ouest.

Un professionnel du vol, détenu dans cette prison, qui n'était peut-être pas modèle, avait trouvé le moyen de garder quelques billets de banque dans un bastringue¹.

R... (ainsi s'appelait le prisonnier qui désirait se soustraire au régime des fayots et du pain de munition) avait quelques co-détenus qui allaient être libérés. Il leur donna un peu

1. Le bastringue est un instrument presque classique dans les prisons et les bagnes. C'est un étui que le prisonnier cache dans une des parties les plus intimes de son corps.

de son argent et leur demanda de venir le chercher le lendemain de leur sortie avec des vêtements qu'ils achèteraient, afin qu'il ne courût point la ville en veste de bure.

Ceux-ci, qui espéraient sans doute obtenir de leur camarade une gratification supplémentaire, remplirent point par point le programme qu'il leur avait indiqué.

Ils prirent sur le marché une échelle du service municipal, qui leur permit de monter sur le mur de la prison, et qu'ils repassèrent de l'autre côté, pour descendre dans le chemin de ronde sur lequel donnait la cellule de leur ami, — cellule dont, bien entendu, les barreaux ne tenaient plus depuis un certain nombre d'années.

Mais, le prisonnier avait un mal d'entrailles qui ne lui laissait aucun répit.

— Merci, dit-il ; ce soir, je ne suis pas en train, il me serait impossible de courir la campagne. Soyez donc assez aimables pour repasser demain !

Les camarades obéirent, retirèrent leur échelle et la reportèrent à sa place au marché, où ils la retrouvèrent d'ailleurs le lendemain, et purent recommencer avec une tranquillité égale l'opération de la veille.

Cette fois, le ventre de R... était en meilleur état, et il consentit à les suivre.

Quelques mois après, d'ailleurs, il était repincé, à Paris, car il avait continué à affecter le même mépris des prescriptions du Code pénal. Il m'a lui-même conté cette histoire que je note en passant, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec l'anarchie, mais parce qu'il est intéressant pour la police et la justice de l'avenir d'avoir, en province, des prisons telles que, si, par hasard, on a la chance d'arrêter des malfaiteurs dangereux, on puisse au moins les garder.

Mais je reviens à nos faux-monnayeurs.

Quand les condamnations furent prononcées, ils se livrèrent à la petite manifestation de rigueur :

— La fausse monnaie est un droit, s'écria Catineau, qui était l'orateur sérieux de la bande. Vive l'anarchie !

Il est certain que la fabrication de la fausse monnaie est un des moyens de destruction de la société proposés par l'*Indicateur anarchiste*, et toutes les petites brochures de propagande que distribuent les compagnons.

Alors que je débute dans la police et que j'étais le secrétaire de M. Clément, nous arrêtâmes un des faux-monnayeurs les plus habiles que j'aie connus, un nommé B..., une espèce de savant bizarre, qui, au moyen de la galvanoplastie, fabriquait des pièces de dix francs parfaitement imitées.

Celui-là se garda bien de nous rien dire ; mais depuis, pendant mon passage à la Sûreté, j'ai appris de la façon la plus certaine que B... était anarchiste et qu'une partie des bénéfices de sa coupable industrie était consacrée à la propagande révolutionnaire.

Bien maigres, allez, cependant, les bénéfices des faux-monnayeurs ! qu'ils soient simplement des bandits, n'ayant que le désir de s'enrichir, aux dépens de leurs concitoyens, ou qu'ils affectent d'être des révolutionnaires violents, prélevant volontairement une dîme sur leurs opérations pour aider à la destruction sociale.

Au sujet de la fausse monnaie et des faux-monnayeurs, le public s'imagine la plupart du temps les choses les plus inexactes.

Quand bien de gens lisent dans les journaux qu'on vient d'arrêter une bande de faux-monnayeurs, ils croient bénévolement qu'on a mis la main sur une puissante organisation de bandits, capables de détruire le crédit de la monnaie d'État. Et c'est tout naturel, car ils ont encore l'esprit tout rempli des récits qu'ils ont eus sous les yeux dans leur jeunesse, alors qu'on leur apprenait que des rois de France comme Philippe le Bel faisaient de la fausse monnaie, et que la plupart des grands seigneurs de ce temps-là possédaient dans les souterrains de leurs châteaux de vastes ateliers bien installés, où l'on fabriquait une

quantité considérable de pièces fausses, ce qui constituait le plus gros revenu du comte ou du baron !

Tout cela est bien loin !

La plupart du temps, en dehors de quelques anarchistes qui se sont imaginé qu'ils feraient grand tort à la société capitaliste en émettant des pièces de plomb à la place de pièces d'argent, on n'arrête guère que des gamins qui se trouvent tentés, eux aussi, par la légende, et qui, avec beaucoup de mal, fondent, dans de méchants moules en plâtre, des pièces de 2 francs et quelquefois de 5 francs.

On s'en tient le plus souvent à ce procédé primitif — et pour une raison bien simple : si l'on fabriquait de la fausse monnaie dans les mêmes conditions que la Monnaie, établissement d'État, frappe des pièces ayant cours, les pièces fausses coûteraient beaucoup plus cher que les vraies.

Tel qu'il existe d'ailleurs, le métier de faux-monnayeur est le plus mauvais qui soit.

Les falsificateurs de pièces d'or sont rares. B..., que j'arrêtai quand j'étais le secrétaire de Clément, était un véritable artiste. Il perdait plutôt de l'argent.

Les autres, les vulgaires fondeurs de pièces de cinq francs ou surtout de deux francs (car l'émission de la fausse monnaie est d'autant plus facile que les pièces sont d'une moindre valeur), ont des « frais généraux » considérables.

Ordinairement ils fondent le métal blanc des couverts qu'on vend bon marché dans les bazars, puis ils frottent, longtemps, les pièces quand elles sont fondues dans les moules en plâtre, afin de leur donner un peu de patine.

Ce n'est pas cette fabrication qui en réalité coûte bien cher.

La difficulté, c'est de passer les fausses pièces. Il faut que les faux-monnayeurs, pour les écouler, achètent dans les merceries, les bureaux de tabac, les fruiteries, les épiceries, une infinité de petits objets.

Cela est si vrai que dans toutes les perquisitions que j'ai faites chez des faux-monnayeurs, j'ai trouvé un véritable bazar !

Vraiment, le jeu n'en vaut pas la chandelle ! Pour passer plusieurs pièces dans la même journée, il faut faire de longues courses, attendu qu'il serait impossible de proposer deux fausses pièces dans deux boutiques voisines.

En se donnant beaucoup moins de mal, un bon ouvrier gagne, en travaillant, beaucoup plus qu'un faux-monnayeur en risquant les travaux forcés !

Car la peine est draconienne.

Le Code Napoléon, qui fut fait au lendemain de la Révolution, à une époque où la fausse monnaie était un moyen pour les peuples de se faire la guerre, où l'Angleterre avait inondé la France de faux assignats, où l'empereur faisait fabriquer à Amsterdam de fausses bank-notes, était absolument féroce. Le faux-monnayeur était puni de la peine de mort.

On n'a depuis abaissé la peine que d'un degré. Les faux-monnayeurs sont maintenant passibles des travaux forcés.

Eh bien ! dans la situation actuelle de la société, cette peine est absolument disproportionnée avec le peu de mal que peuvent faire les fabricants de fausse monnaie.

Dernièrement, je me trouvais avec des magistrats et des négociants de Paris, ayant tous fait partie du jury. La conversation vint justement à tomber sur des acquittements extraordinaires dont avaient bénéficié des faux-monnayeurs, pris en flagrant délit, et dont, par conséquent, la culpabilité ne pouvait faire aucun doute.

Tous furent d'accord : c'est l'énormité de la peine qui fait reculer les jurés, et ils préférèrent acquitter des gamins qui fabriquent des pièces fausses sans bien se rendre compte de la gravité de l'acte qu'ils commettent, dont la culpabilité réellement n'est pas beau-

coup plus grande que celle de leurs camarades qui volent des boîtes de sardines aux étalages, plutôt que de les envoyer à la Guyane ou à la Nouvelle-Calédonie !

C'est peut-être une des réformes les plus utiles à faire.

S'il est juste de frapper durement une association de faux-monnayeurs qui inonderait le pays de faux billets de banque admirablement imités, et apporterait ainsi une perturbation dangereuse dans les relations commerciales, — comme cela est arrivé en 1889, quand un grand nombre de faux billets de cinq cents francs furent jetés dans la circulation, — il est absolument injuste d'infliger une peine identique au malheureux camelot qui a eu bien du mal à passer une dizaine de pièces de quarante sous.

Il faudrait, dans certains cas déterminés, correctionnaliser les affaires de fausse monnaie. Ce serait le meilleur et le seul moyen d'empêcher des acquittements parfois scandaleux.

Ce qu'il y a de plus extravagant, c'est que, malgré le peu de bénéfices de ce métier dangereux, il séduit encore — rarement, il est vrai, mais quelquefois pourtant — des hommes que leur situation sociale devrait mettre à l'abri de semblables tentations.

Il y a quelques années, j'appris qu'un gérant de propriétés se livrait à la fabrication et à l'émission de pièces fausses de cinq francs, de complicité avec son concierge.

Le fait me semblait tout à fait étrange, et presque invraisemblable. Néanmoins, je fis filer les deux hommes, comme c'était mon devoir.

Les agents chargés de cette besogne m'avertirent que tous deux, le gérant et le concierge, avaient l'habitude de se rendre, les après-midi, aux courses, et qu'ils pariaient avec entrain, chez plusieurs bookmakers, mais jamais plus de dix francs. Ils soldaient, du reste, toujours leurs paris avec des pièces de cinq francs en argent ayant l'apparence d'être neuves.

À ce moment-là, les bookmakers n'étaient pas encore traqués, et avaient libre accès sur les pelouses. Le pari mutuel même n'existait pas.

Entourés d'une foule de clients, obligés de répondre à tous à la fois, il leur était matériellement impossible d'examiner les pièces qu'on leur donnait avant de les jeter dans leur sacoche !

Le meilleur moyen de passer de la fausse monnaie était alors incontestablement de parier aux courses. Il est vrai que ce n'était pas très lucratif pour ceux qui n'avaient pas d'excellents tuyaux.

Je ne sais si le gérant et le concierge dont il s'agit étaient particulièrement renseignés sur les gagnants, mais ils jouaient comme des endiablés et ils étaient regardés comme d'excellents clients par les bookmakers, — lesquels étaient bien loin de soupçonner dans ces deux petits bourgeois, joueurs passionnés, les émetteurs de fausse monnaie qui leur passaient subrepticement toutes les mauvaises pièces de cinq francs, retrouvées le soir dans les sacoches.

Quand mes agents eurent suivi trois fois de suite les deux hommes, et se furent bien assurés du manège auquel ils se livraient, je fis passer un soir chez les bookmakers, et saisis toutes les fausses pièces qu'ils avaient reçues.

Étant en possession de la fausse monnaie émise par les deux hommes, je n'avais plus qu'à perquisitionner chez eux et à les arrêter.

Le gérant de propriétés, qui habitait une des maisons dont il avait l'administration, et qui avait un concierge pour complice, s'était très confortablement installé son petit atelier de faux-monnayeur. Là, je retrouvai, comme chez Mauduit à Billancourt, le fourneau de cuisine et les moules en plâtre.

L'homme qui, sans doute par passion pour les courses et pour le jeu, s'était fait faux-monnayeur, avait eu jadis une superbe situation et appartenait à une famille des plus honorablement connues à Paris.

Ce malheureux avait eu, du reste, un scrupule qu'on retrouve chez beaucoup de mal-fauteurs possédant une certaine éducation. Il s'était arrangé, pour que ni sa femme ni ses filles ne se doutassent qu'il était un faux-monnayeur. Il avait soin de fermer hermétiquement la porte de son fourneau avec des fils de fer. Et pour qu'il ne vînt jamais la curiosité à ses filles de défaire les fils, il leur avait raconté qu'il se livrait à de dangereuses expériences de chimie !

On juge du désespoir de toute cette famille quand je vins arrêter inopinément le père ! Il fut condamné très sévèrement, ainsi que son complice. Ils n'avaient guère pourtant causé un préjudice un peu sérieux qu'aux bookmakers ! Et encore !

Ceux-ci, en effet, faisaient ce que tout le monde fait, ce que j'ai vu faire aux gens les plus honnêtes du monde, qui, certes, ne se doutaient pas de la gravité de leur acte. Quand les bookmakers s'étaient aperçu le soir, en faisant leur caisse, qu'on leur avait donné des pièces fausses, ils s'arrangeaient pour les repasser le lendemain aux clients heureux, qui, en touchant un gros bénéfice, s'avisent bien rarement d'examiner une à une les pièces qu'on leur donne.

Et les bookmakers ne sont pas les seuls à agir ainsi, comme je le disais en commençant ; les gens les plus honnêtes n'hésitent pas à chercher à repasser les fausses pièces qu'on leur a données, — sans se douter qu'ils commettent un délit, et qu'ils s'exposent à une condamnation, qui n'est pas sans gravité, puisqu'il s'agit d'une très forte amende.

Mais il faut bien dire que, sur cinquante constatations de ce genre qui sont faites, il n'en est pas deux qui soient suivies de poursuites judiciaires, les magistrats estimant presque toujours que l'idée criminelle n'existe pas chez ceux qui ont commis l'infraction.

Ce détail seul prouve bien que les sévérités draconiennes de la loi sur les faux-monnayeurs ne sont plus dans l'esprit moderne. Du moment où on laisse volontairement impuni le délit commis par les braves gens qui ne veulent pas perdre la valeur d'une fausse pièce à eux passée, et qui, tranquillement, la glissent à leur voisin ; du moment où on ne poursuit pas une infraction à la loi, c'est que ceux qui ont la charge de l'appliquer la trouvent eux-mêmes trop dure.

Il n'y a pas de meilleure preuve à donner que cette loi doit être profondément modifiée.

En France, il y a très peu de procès de faux-monnayeurs, du reste. Par exemple, de même que l'Angleterre, sans que personne puisse la lui disputer, gardera longtemps la gloire de posséder les plus habiles pickpockets, l'Espagne est, par excellence, le pays des faux-monnayeurs.

Depuis que j'ai quitté la police, j'ai même entendu dire qu'après la baisse extrême du prix de l'argent, une nouvelle industrie s'était créée en Espagne, que des faux-monnayeurs frappaient des pièces de 5 francs en bon et bel argent sonnante et trébuchant, et que cette industrie rapportait en réalité plus que la fabrication des fausses pièces en plomb, ou en métal blanc.

L'émission en est beaucoup plus commode et, pour peu que la frappe ne soit pas trop maladroitement faite, il devient difficile de discerner les pièces fausses des vraies.

Je ne suis pas au courant de ces questions, mais la pièce de cinq francs ne vaut réellement, au point de vue du poids, qu'une somme fort inférieure au chiffre qu'elle représente.

Le bénéfice du fabricant est donc considérable.

N'est-il pas curieux que le seul moyen de fabriquer de la fausse monnaie sans perdre de l'argent, soit de la faire exactement dans les mêmes conditions que la monnaie d'État ?

Bibliothèque anarchiste

Marie-François Goron
Les Mémoires de M. Goron : Les faux-monnayeurs et l'anarchie
1897

extrait le 19 aout 2026 des *Mémoires de M. Goron*, ici la quatrième partie, chapitre VI.

bibliotheque-anarchiste.com